

BULLE D'AIR



Service de répit à domicile

Présentation



un service proposé par :



Porté par :



Avec le soutien de :





Service de répit à domicile

LE CONCEPT BULLE D'AIR



Bulle d'Air est un service innovant de remplacement de l'aidant par un « relayeur » qui lui permet de « souffler un peu » tout en maintenant la personne aidée dans le cadre sécurisant de son domicile.

Initié par la MSA en 2011 par une expérimentation sur 3 départements (Isère, Savoie et Haute-Savoie), le dispositif connaît un essaimage depuis 2017 (27 départements couverts en 2021).

BULLE D'AIR DANS LES HAUTS DE FRANCE :



Pour le Nord et le Pas-de-Calais c'est l'association Centre Feron- Vrau qui a été sélectionnée comme porteur du dispositif depuis 2020.

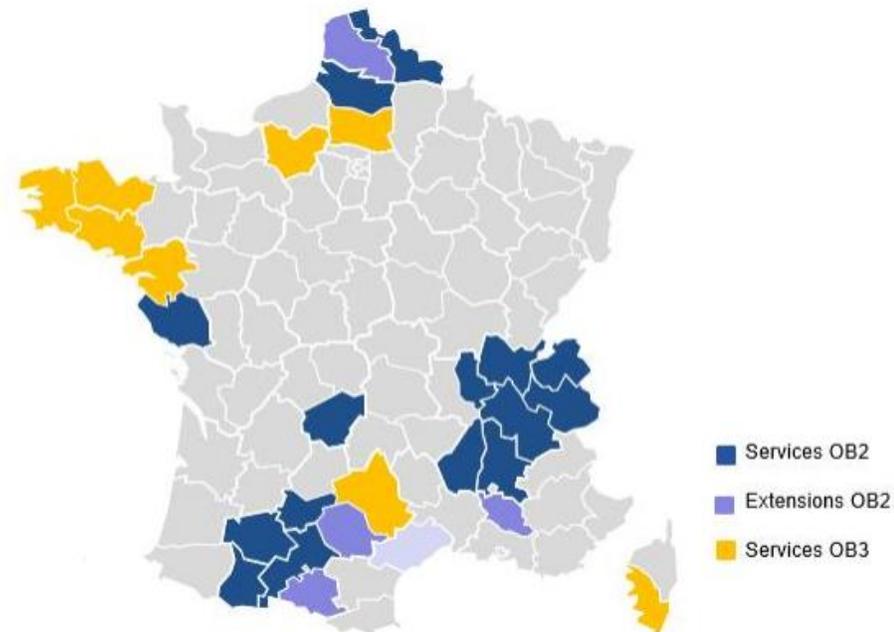


Pour la Somme Bulle d'air a ouvert en 2018 porté par la Maison d'accueil et des services d'Acheux-en-Amiénois



En mai 2021 Bulle d'air Oise a ouvert ses portes, nouveau service porté par la Fédération ADMR de l'Oise

DEPLOIEMENT NATIONAL :







OBJECTIFS DE BULLE D'AIR



Un délai de réponse raisonnable

Garantir un délai de réponse pour la 1ere intervention de 10 jours maximum dès la 1ere prise de contact



Un maintien à domicile

Favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap (à partir de 3ans)



Du répit pour les aidants

Permettre le répit des proches aidants en limitant leur risque d'épuisement



Un travail de concert

Se coordonner avec l'ensemble des partenaires et intervenants afin d'optimiser le répit des aidants et de leurs proches



La réponse à une demande

Répondre à un besoin du territoire identifié en proposant un service de répit selon un modèle qui a fait ses preuves en France (concept labellisé)

FOCUS SUR BULLE D'AIR



Bulle d'air, qu'est-ce que c'est ?

Un service de relayage à domicile 24h/24 et 7j/7



A qui cela s'adresse ?

Aux aidants familiaux et leur proche fragilisé,
toutes pathologies, tous régimes confondus



Pour quelle durée ?

De 3 heures minimum à plusieurs jours consécutifs



A quelle fréquence ?

Ponctuellement ou de façon régulière

FONCTIONNEMENT DE BULLE D'AIR

APPEL

1

DEVIS

3

SUIVI

5

2

4

EVALUATION DU
BESOIN

MISE EN PLACE



RELAYEUR, UN EXPERT AU CŒUR DU DOMICILE



➔ **Retraités du secteur médico-social :**
Infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie



➔ **Etudiant du secteur médico-social**

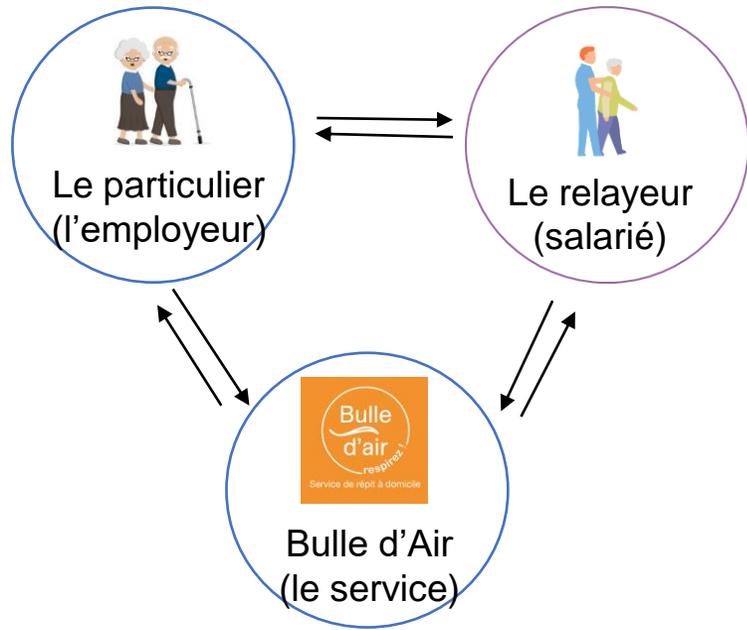


➔ **Anciens Aidants**

➔ **Professionnels du secteur (en activité ou non) :**
Auxiliaires de vie, aides soignant(e)s, éducateurs, aides médico-psychologiques etc.

Mais surtout : un savoir-être, une capacité relationnelle, une capacité de prise d'initiative et d'adaptation

LE MODE MANDATAIRE



- Le service Bulle d'Air est **l'interface** entre l'employeur et le relayeur.
- Le service apporte **appui et conseil à l'employeur** sur la relation contractuelle et sur les statuts et l'accès aux droits des salariés



Les atouts du format mandataire

Le fonctionnement de **service en format mandataire** qui, via l'application de la Convention Collective Nationale des salariés du particuliers employeur, permet une **souplesse de service** que n'aurait pas le mode prestataire :

1. Une intervention d'un salarié unique jusqu'à **48h consécutives**
2. Une **baisse des coûts** de l'intervention constituant l'accessibilité du service
3. Une intervention sur un **territoire élargi**
4. Une intervention « **sur-mesure** » adaptée aux besoins et aux profils des aidés et de leurs aidants



Service de répit à domicile

LA RECHERCHE DE L'ACCESSIBILITE FINANCIERE

16,50 €

**Coût horaire moyen
avant aides**



6,30€/H

**de reste à charge
en moyenne après aides**



EXONÉRATION DES CHARGES PATRONALES

pour les personnes âgées de plus de 70 ans, les bénéficiaires de l'APA, de la PCH ainsi que les personnes reconnues en situation de handicap



AIDES LÉGALES VERSÉES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

(plan d'aide PCH ou APA, enveloppe droit au répit)



CRÉDIT D'IMPÔT DE 50%

sur l'ensemble des dépenses engagées pour l'emploi du salarié



AIDES SOCIALES, EXTRA-LÉGALES ET PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

par les caisses de retraite principales et/ou complémentaires, mutuelles (5€/heure)

74%

des familles bénéficient d'une ou plusieurs aides pour financer ces dépenses



LES POINTS FORTS DE BULLE D'AIR



UN SERVICE LABELLISÉ ET UN CAHIER DES CHARGES PRÉCIS À RESPECTER



DES RELAYEURS FORMÉS ET SUIVIS



LES RELATIONS PARTENARIALES ET UN RÉSEAU DÉVELOPPÉ SUR LE TERRITOIRE



UNE RÉELLE SOUPLESSE, UN SERVICE « À LA CARTE », DES INTERVENTIONS DE 3 HEURES À PLUSIEURS JOURS CONSÉCUTIFS



UNE ASTREINTE 24H/24



UN SUIVI ADMINISTRATIF APPUYÉ PAR LA RECHERCHE DES AIDES À LA SOLVABILISATION



Service de répit à domicile

CONTACTS

NORD / PAS-DE-CALAIS

Feron-Vrau Bulle d'air NPDC :

Coordonnateur du service :

Ludovic DESSEAUX

03 61 76 75 56

repit@feron-vrau.com

Responsable de secteur :

Françoise MASCLET

03 61 76 75 56

repit@feron-vrau.com

SOMME

Maison d'accueil et des services :

Béatrice Grossemy

03 22 75 30 00

direction@maison-aines-acheux.fr

Bulle d'air Somme :

Léa SCHIETEQUATTE

03 22 75 30 00

bulledair@maison-aines-acheux.fr

OISE

Fédération ADMR :

Coordination départementale
Service Bulle d'Air Oise :

Sophie BLOCH

03 44 37 33 86

sbloch@fed60.admr.org

Responsables de Territoires:

- Oise EST - **Coralie AVILES**
- Oise OUEST - **Sophie SANNIER**
- Oise VALOIS - **Marielle SIMON**
- Oise SUD - **Stéphanie PETREMANN**

03 44 37 33 72

bulledair@fed60.admr.org